

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 20 mars 2015

Etaient présents : le Maire, les conseillers municipaux, la secrétaire
Bernard Cuenin est nommé secrétaire de séance.
Le Maire, Jacky Morel, ouvre la séance à 20h30.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 20 février 2015

Les membres du Conseil municipal doivent se prononcer sur le compte-rendu de la séance précédente du 20 février 2015. Aucune observation n'étant formulée, le compte rendu est approuvé à la majorité (Pour : 14, abstention : 1).

2. Vote des comptes de gestion et des comptes administratifs 2014

Le Maire présente au Conseil municipal les comptes de gestion du Trésorier de l'année 2014 qui correspondent aux comptes administratifs de la commune.

Budget communal

	Dépenses	Recettes	Résultat final		Dépenses	Recettes
Fonctionnement	284 673,85	589 933,89	305 260,04			
Investissement	531 718,24	688 325,01	156 606,77	Restes à réaliser RAR :	240 000,00	131 693,00
Total	816 392,09	1 278 258,90	461 866,81	Résultat investissement avec RAR :		48 299,77
				Résultat total avec RAR :		353 559,81

Forêt

	Dépenses	Recettes	Résultat final		Dépenses	Recettes
Fonctionnement	74 144,45	182 023,06	107 878,61			
Investissement	23 537,81	19 984,91	- 3 552,90	Restes à réaliser RAR :	5 100,00	0,00
Total	97 682,26	202 007,97	104 325,71	Résultat investissement avec RAR :		-8 652,90
				Résultat total avec RAR :		99 225,71

Assainissement

	Dépenses	Recettes	Résultat final
Fonctionnement	46 803,57	46 733,49	-70,08
Investissement	12 075,99	33 866,72	21 790,73
Total	58 879,56	80 600,21	21 720,65

→ Le Conseil municipal approuve les comptes de gestion à l'unanimité.

→ Le Maire se retire de la séance.

Claude Béliard, élu Président de séance, présente au vote les comptes administratifs à l'assemblée délibérante qui les approuve à l'unanimité des membres présents.

3. Affectation des résultats de fonctionnement

Il est proposé d'affecter les résultats de fonctionnement comme suit :

	Budget principal	Budget forêt	B. assainissement
Excédent ou déficit de fonctionnement	305 260,04 €	107 878,61 €	-70,08 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	0,00 €	8 652,90 €	0,00 €
Excédent (R002) ou déficit (D002) de fonctionnement reporté	305 260,04 €	99 225,71 €	-70,08 €

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'affectation des résultats.

4. Subventions aux associations

Le Conseil municipal décide de recentrer ses efforts d'aide financière sur les associations locales ou vers celles utilisées par les habitants de la commune. Le montant total alloué pour cette année est de 3 124 €.

5. Achat de terrain à Pascal Jacquet

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'acquérir 36 m² de terrain situé ZE 82 à Monsieur Pascal Jacquet au prix de 17 € le m².

Le Conseil municipal s'engage envers les futurs acquéreurs, Monsieur et Madame Sterle Nicolas, à ne pas couper la haie avant 2 ans.

6. Urbanisme

Déclarations préalables :

- GUILLEMIN Jean-Marie	Ouverture d'une baie et suppression d'un appentis	4 rue des Marronniers
- JACQUET Stéphanie	Division de parcelle	ZE 81
- SCI des Granges	Installation de panneaux photovoltaïques	4 Hameau Granges de Vienney

Lotissement de Thurey : Lors de la réunion du 9 mars dernier avec la société Gaz et Eaux et le Syndicat de la Haute Loue, il a été décidé de faire une étude sur le coût de l'installation d'un surpresseur pour alimenter les parcelles. Cette installation serait prise en charge par la commune, la maintenance et l'entretien seraient à charge du Syndicat de la Haute Loue.

Lors de cette rencontre, il a été décidé de dévier le réseau du réservoir de Vienney vers le fossé situé de l'autre côté du chemin d'accès afin d'éviter l'écoulement de l'eau sur des parcelles de terrain privé. Les travaux seront effectués dans le courant du printemps. Le coût des travaux est à la charge du Syndicat de la Haute Loue.

7. Voirie

• Travaux Gaz et Eaux : devis de travaux de relèvement de conduite en face du 13 Grande rue d'un montant de 744,50 € TTC. Aucune décision n'est prise.

• Travaux de sécurité dans le village : la commune sollicite une subvention de 11 060 € auprès du Conseil général pour ces travaux qui s'élèvent à 47 065,03 € TTC.

• Information RD104 : suite au courrier adressé le 20 octobre 2014 au Conseil général signalant la dangerosité de cette route en direction de Saône, une lettre en date du 19 février nous informe qu'une première tranche de travaux de renforcement des rives a été validée le 16 février à la séance du Conseil général du Doubs. Le début des travaux est fixé au 13 avril 2015.

8. Bâtiments communaux

• Avenants de travaux pour la mairie :

- Lot VRD aménagement extérieur:	7 982,51 € TTC
- Lot Menuiserie extérieure:	- 1 216,13 € TTC
- Lot Carrelage faïence :	352,80 € TTC
- Lot Métallerie serrurerie :	- 7 611,68 € TTC

Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, les avenants présentés.

• Le devis de la société Antonietti d'un montant de 1 446,24 € TTC pour la fabrication et la pose d'un support d'affichage et des grilles de ventilation dans la mairie est accepté.

9. Forêt

- Vente de bois parcelle C493 : le 28 novembre 2014 le Conseil municipal avait décidé de faire vendre la coupe de feuillus de cette parcelle à l'ONF. Dans un courrier reçu le 12 mars, le responsable de l'unité territoriale, M. Joaquim Hatton, nous signale que l'ONF n'a pas vocation à commercialiser les bois issus de cette parcelle puisque celle-ci n'était pas incluse dans le domaine forestier à la date du 26 février 2015. Pour cette raison, la commune se tourne vers d'autres acheteurs potentiels pour négocier cette vente.

10. Projet d'extension d'une installation de transit de bovins à la Chevillotte

La société GEN'IATEST envisage une extension de ses locaux à la Chevillotte. L'installation classée pour la protection de l'environnement nécessite une enquête publique, le dossier est consultable dès à présent à la mairie où tous les renseignements sont consignés. L'enquête a lieu du 16 avril au 21 mai 2015.

11. Questions diverses

- Aménagement des sentiers VTT sur la CCVA : Monsieur Bruno Vermot-Desroches est chargé de ce dossier.
- Inauguration mairie : l'inauguration aura lieu le samedi 13 juin 2015 à 10h30.
- Fermeture de l'agence postale : du 2 au 9 mai 2015 inclus
- Nouvelle entreprise à Naisey : Alexandre Jochmans (pose de parquet, carrelage, faïence, petite menuiserie...) contact : 06.88.46.61.08, alexandrejochmans@gmail.com

➤ Dates à retenir :

31 mars 2015

Débat d'orientation budgétaire

10 avril 2015

Prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30

Le Maire lève la séance à 23h30

Le Maire,
Jacky Morel

Le secrétaire de séance,
Bernard Cuenin